

Une assurance autonomie ou une démarche bâclée ?

Montréal, le 3 juillet 2013 – Le ministre de la Santé, le Dr Réjean Hébert, n’a pas encore arrêté les dates des consultations sur son livre blanc sur l’assurance autonomie que des groupes communautaires expriment déjà leurs vives inquiétudes par rapport à la démarche qui s’annonce.

À l’initiative du Regroupement intersectoriel des organismes communautaires de Montréal (RIOCM) et de la Coalition solidarité santé, des groupes, regroupements et fédérations communautaires de la région de Montréal ainsi que des regroupements nationaux se sont réunis avant l’été pour partager leurs premières impressions sur le livre blanc.

On se souviendra que le document, promis pour avril, n’a été rendu public qu’à la fin mai, avec l’intention de tenir une commission parlementaire très tôt à l’automne. Les organismes signataires ont exprimé leurs craintes tant par rapport au contenu du livre blanc que face à la démarche de consultation et aux délais impartis.

« Il est clair que le ministre veut mettre fortement à contribution les organismes communautaires dans sa réforme, mais nous croyons qu’il n’a pas mesuré tous les impacts que cela risque d’avoir sur la mission et la pratique des groupes, sur leur personnel et sur leurs membres », déclare Claudelle Cyr, du RIOCM. « Les groupes eux-mêmes n’ont pas encore eu le temps d’en faire le tour », ajoute-t-elle.

Pour Jacques Benoit, coordonnateur de la Coalition solidarité santé, la proposition du ministre n’est pas une démarche de peu d’importance. « On veut changer ici la façon d’organiser et de donner les soins et services à des catégories très différentes de personnes, dans des milliers de lieux différents, nécessitant une coordination de multiples soins et services rendus par des intervenants d’organisations différentes, parfois rémunérées, parfois bénévoles, parfois inexistantes et à mettre sur pied », énumère-t-il. « C’est énorme! »

Depuis le dépôt de son livre blanc, le ministre rencontre des organisations publiques, privées et communautaires pour présenter son projet, mais les propos échangés ne sont pas partagés avec l’ensemble des organisations qui auront pourtant à se coordonner ensemble sur le terrain.

« C’est l’été pour tout le monde, nos services sont au ralenti, nos membres sont en vacances, nous n’avons pas eu le temps de nous pencher sur le projet pour bien évaluer les problèmes », constate Claudelle Cyr. « Le réseau actuel n’arrive même pas à combler les lacunes et à résoudre les problèmes des services à domicile qu’il prend actuellement en charge, et il n’en a qu’une petite partie. Et on pense qu’on va multiplier les services par quatre mais pas les problèmes? », s’inquiète Gabriel Bouchard du Regroupement des organismes de promotion du Montréal métropolitain (ROPMM).

Pour le RIOCM, le ministre doit ralentir le rythme et reporter à plus tard la commission parlementaire de même que l'application de son projet. « Le ministre nous impose de réfléchir en vitesse mais, quand on ne connaît pas bien l'état de la route, qu'on est dans le brouillard et qu'on doit prendre un virage, il vaut mieux ralentir », illustre Claudelle Cyr.

« Le ministre ne doit pas se laisser aveugler par des visées budgétaires, sinon la seule assurance qu'il aura, ce sera celle de mettre en danger la santé et la sécurité de la population », conclut Jacques Benoit.

-30-

Groupes signataires :

Action femmes handicapées

Association des groupes d'intervention en défense des droits en santé mentale du Québec (AGIDD-SMQ)

Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (AQDR)

Association québécoise des centres communautaires pour aîné (AQCCA)

Coalition pour le maintien dans la communauté (COMACO)

Coalition solidarité santé

Comité régional des associations pour la déficience intellectuelle (CRADI)

Conseil provincial des affaires sociales (CPAS-SCFP)

Corporation de développement communautaire Laval (CDC/TROC Laval)

Fédération des centres d'action bénévole du Québec (FCABQ)

Fédération des organismes d'habitation de Montréal (FOHM)

Regroupement des organismes de promotion du Montréal métropolitain (ROPMM)

Regroupement des popotes roulantes

Regroupement intersectoriel des organismes communautaires de Montréal (RIOCM)

Réseau d'action des femmes en santé et services sociaux

Réseau québécois d'action communautaire autonome (RQ-ACA)

Réseau québécois des OSBL d'habitation

Table de concertation des aînés de l'île de Montréal (TCAIM)

À propos de...

Le *RIOCM* réunit plusieurs des 600 organismes communautaires œuvrant en santé et services sociaux de la région métropolitaine. Il représente les organismes communautaires auprès des différents paliers gouvernementaux et administratifs tout en défendant les principes et valeurs propres au mouvement communautaire autonome.

La *Coalition Solidarité Santé* regroupe une quarantaine d'organisations syndicales, communautaires, féministes et religieuses. Depuis sa fondation en 1991, ses actions ont toujours été motivées par la défense du droit à la santé pour l'ensemble de la population québécoise, et ce, sans égard au statut ou au revenu des citoyennes et des citoyens. Elle défend le caractère public, la gratuité, l'accessibilité, l'universalité et l'intégralité des services sociaux et de santé.

RIOCM ; renseignements : Claudelle Cyr 514-277-1118

Coalition solidarité santé; renseignements : Jacques Benoit, coordonnateur : 514-442-0577